

COMMISSION RECHERCHE
19 septembre 2014

Relevé de conclusions

Ordre du Jour :

1. Présentation et échanges sur les propositions des groupes de travail : plates-formes technologiques, Etudes doctorales/HDR
2. Présentation des moyens de soutien à l'innovation et à la valorisation de la recherche à Lille 1
3. Simulation des crédits de soutien de base récurrent aux laboratoires en utilisant les 3 indicateurs proposés par la Commission Recherche du 12 septembre 2014
4. Avis sur les demandes de subvention à la Région

Etaient présents :

Collège A : Yvan DELAUNOIT ; Isabelle FOURNIER ; Hugues LEROUX ; Sylvie MAGNIER ; Philippe MENERAULT

Collège B : François FOULQUIER (excusé) ; Christel VANBESIEN

Collège C : Christophe ETHIE ; Laurence MARSALLE ; Blandine MORTAIN (procuration à Mme MARSALLE) ; Christophe TASTET ; Thomy VINCENT

Collège E : Sébastien HUART ; Marc LE PARQUIER

Collège F : Catherine PERQUE

Collège étudiants : V. SCHLEGEL

Chargés de Missions recherche : Lionel BUCHAILLOT (excusé) ; Pierre BOULET ; Marc LEFRANC

Correspondants administratifs : Martine LECOUTRE ; Laurence NEYDT

1. Présentation et échanges sur les propositions des groupes de travail : plates-formes technologiques, études doctorales/HDR

GT « Plates-formes technologiques »

Présentation des propositions du GT par I. Fournier (document en annexe).

Les trois missions du GT étaient les suivantes : état des lieux, modèle économique, valorisation et visibilité des plates-formes.

Etat des lieux

Le GT a élaboré une fiche modèle (limitée à 2 pages) qui permettra d'avoir une visibilité et une bonne connaissance des plates-formes. Après discussions un modèle est proposé en y ajoutant notamment le personnel affecté, la date d'acquisition des équipements, l'aspect mutualisation ainsi que l'insertion dans des réseaux nationaux et internationaux.

Modèle économique

Il apparaît important d'évaluer les coûts complets, les recettes, d'établir une tarification validée par les tutelles et de professionnaliser la gestion des plates formes (un fichier type excel sera réalisé).

Il est impératif de réussir à équilibrer le budget. L'attention est également attirée sur la différenciation de la facturation entre les utilisateurs (interne et externe). M. Lecoutre signale que l'université ne peut pas faire de concurrence avec les entreprises privées et qu'il faut respecter le marché en termes de facturation. Il s'agira de mettre en avant nos compétences pour attirer les utilisateurs extérieurs aux universités.

Valorisation et visibilité des plates-formes

Il est prévu de faire figurer les plates-formes sous l'onglet recherche du site web de l'université et d'uniformiser la présentation en utilisant la fiche modèle (nom de la plate-forme, domaine d'activité, nom du responsable, situation géographique, lien une page web propre, mots clés...).

JF. Pauwels propose dès cette année (novembre 2014) la mise en place à Lille1 d'un dialogue de gestion annuel avec les plates-formes permettant de faire les bilans scientifique et financier et de présenter et discuter des perspectives de développement. Dans le cadre de l'université de Lille, un comité de pilotage des plates-formes en biologie-santé est en cours de mise en place (première réunion prévue le 10 décembre 2014).

GT « Etudes doctorales / HDR » (document présenté lors de la Commission Recherche du 11 juillet 2014)

Madame Christel Vanbesien présente les propositions du groupe de travail concernant la procédure d'inscription en HDR et les études doctorales (durée de la thèse, comité de suivi, prérequis pour la soutenance...).

Inscription en HDR

Suite à la présentation et aux discussions, il est demandé aux conseillers de se prononcer sur la procédure d'inscription suivante :

- Visa de l'Ecole Doctorale, du garant et du directeur de laboratoire
- Inscription en ligne uniquement (gratuité pour les personnes inscrites sur les listes électorales de Lille 1 et frais d'inscription -393€- pour les personnes hors établissement Lille1)
- Confidentialité du dépôt électronique
- Guide de présentation du mémoire de HDR
-

Vote :

Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 2

Etudes doctorales

Suite à la présentation, des discussions s'engagent sur la durée des thèses dans les différentes Ecoles Doctorales, sur les prérequis préalables à l'autorisation de soutenance ainsi que sur le suivi des thèses à Lille1.

Tout étudiant doctorant à Lille1 doit disposer d'un soutien financier mensuel minimum de 1000 € pendant la préparation de la thèse. Si la durée de la thèse dépasse les trois ans du contrat doctoral, le laboratoire d'accueil doit nécessairement trouver une autre source de financement mensuel d'au moins 1000 €.

La durée moyenne des thèses peut varier en fonction des différentes disciplines. Concernant les Ecoles Doctorales SMRE, SPI et BSL, les avis du laboratoire, de l'Ecole Doctorale et du directeur de thèse sont demandés dans le cas d'une inscription en 4^e année.

La durée moyenne d'une thèse effectuée au sein des Ecoles Doctorales SESAM et SHS étant de l'ordre de 4 ans, les mêmes avis sont également demandés mais une inscription en 5^e année doit être exceptionnelle.

Il est également proposé de mettre en place un comité de suivi de thèse à Lille1 ainsi qu'une validation de la formation des doctorants (validation par des crédits ED), dans le cadre d'un plan de formation qui doit être prévu par l'Ecole Doctorale et qui est soutenu par l'université (crédits de formation récurrents affectés aux écoles doctorales).

L'idée serait de mettre en place à Lille1 la validation de la formation des doctorants par des crédits ED, un comité de suivi de thèse ainsi qu'un prérequis à la soutenance de thèse puis de faire des propositions au sein de la ComUE pour éventuellement les généraliser au niveau régional.

Un vote point par point est proposé :

Validation de la formation des doctorants par des crédits ED

Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 1

Prérequis pour la soutenance de thèse : communication des travaux de thèses (communication à au moins un congrès ou rédaction d'au moins un article dans une revue avec comité de lecture) ; avis donné par le conseil de laboratoire et par l'école doctorale.

Pour : 13 - Contre : 1 - Abstention : 0

Mise en place d'un comité de suivi du déroulement de thèse, organisé au moins une fois pendant les trois années de la thèse par le laboratoire en articulation avec l'Ecole Doctorale et avec présence d'au moins un membre extérieur à l'équipe de recherche du doctorant.

Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 1

2. Présentation des moyens de soutien à l'innovation et à la valorisation de la recherche à Lille 1

Faute de temps ce point est reporté à une prochaine commission recherche.

3. Simulation des crédits de soutien de base récurrent aux laboratoires en utilisant les 3 indicateurs proposés par la Commission Recherche du 12 septembre 2014

Faute de temps ce point sera examiné à la prochaine séance de la Commission Recherche du 10 octobre 2014.

4. Avis sur les demandes de subvention à la Région

Deux projets recherche sont présentés.

Projet : MAGNUM2 « Mesure, Analyse et Gestion de flux, Nativement Unifiée dans des Magasins »

Responsable scientifique et Laboratoire : Mohamed DAOUDI, LIFL

Coût total pour Lille 1 : 84 807,00 euros

Subvention demandée pour Lille 1 : 82 908 €

Projet : ARCIR « Etude à l'échelle moléculaire des propriétés thermo-physiques et dynamiques de l'emplissage alterné en source et en pluie du GNL de qualité variable dans les réservoirs du terminal Méthanier de Dunkerque »

Responsable scientifique et Laboratoire : Ali ZAOUÏ, LGCgE

Coût total pour Lille 1 : 220 000,00 euros

Subvention demandée pour Lille 1 : 110 000 €

Vote :

Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 2

La séance est close

La secrétaire de séance

Le Vice-Président Recherche,
Valorisation et Etudes Doctorales

Laurence NEYDT

Jean-François PAUWELS

GT «Plateformes»

- **Pilotage**

Isabelle Fournier (CS)

- **Composition du GT**

Alain Cappy (CS), Rheda Kassi (CS), Guy Buntinx (CS), Damien Ducatteau (Resp. Plateforme), Paul Raterron (Resp. Plateforme), Nicole Dupont (Administration)

- **3 axes de travail**

Etat des lieux des Plateformes

Modèle économique des Plateformes

Valorisation et visibilité des Plateformes

1. Etat des lieux des Plateformes

- **Qu'est-ce qu'une Plateforme?**
 - Plateformes Technologiques
 - Plateformes de Service (ex. Animaleries, Serres,...)
 - Autre type de Plateformes ?
 - Faire attention à la définition d'une Plateforme qui doit être inclusive mais non un fourre-tout !
 - Existe-t-il des services à la communauté importants qu'il faut maintenir mais sous une dénomination autre que « Plateforme » ?

Une **Plateforme de recherche** est un outil assurant une prestation de service au meilleur niveau technologique et pouvant assurer une mission de service pour une ou plusieurs communautés scientifiques du domaine public ou privé. Sa gouvernance est centralisée et clairement identifiée. Son accès est ouvert à tous sur la base d'une tarification clairement définie.

- **Actualiser l'enquête sur les plateforme de l'Université**
 - Document de travail : Fiche Plateforme à compléter
 - Document plutôt basé sur les Plateformes Technologiques
 - A affiner pour les Plateformes de Service

FICHE PLATEFORMES – Université Lille 1

Nom de la Plateforme :

Acronyme :

Situation Géographique :

Responsable :

Site internet (si existant) :

Liste réactualisée des équipements :

Planning d'utilisation :

Oui ☐ Non ☐

Lien internet du planning (si accessible) :

Type de Plateforme :

Plateforme technologique ☐

Plateforme non technologique (ex. animalerie, serres,...) ☐

Autre type? ☐

Catégories de Plateforme :

Label National (i.e. Ministère IR/TGE) (ex : *RMN, RPE, FTICR...*) : Oui ☐ Non ☐

GIS National (ex : GRIFON, IBISA,...) : Oui ☐ Non ☐

Labels Instrument National (i.e. CNRS, INSU, INSERM,...) : Oui ☐ Non ☐

Autre Label : Oui ☐ Non ☐

Si oui précisez le label :

2. Modèle Economique des Plateformes

- **Evaluation des coûts complets**
 - Coûts de fonctionnement
 - Coûts d'infrastructure
 - Coûts de personnel
 - Coûts d'amortissement des équipements
 - ...
- **Evaluation des recettes**
 - Subventions
 - Prestations (internes, externes)
 - Contrats
- **Etablissement d'une tarification validée par les tutelles**
 - Clairement établie et affichée
 - Etablie sur la base d'une parfaite connaissance des coûts complets
 - Tarifs différenciés (public, privé, environné, non environné...)
- **Professionnaliser la gestion des plateformes**
 - Rédaction d'un document de travail préliminaire (en cours d'affinement)
 - Aider le responsable de Plateforme à établir un modèle de fonctionnement (vers un modèle unique de gestion?)
 - Sortir la gestion financière des Plateformes des laboratoires (FR, UFR, Services centraux,...?)
 - Difficulté de facturer « sans contrat » au niveau du SAIC (prestations)

2. Modèle Economique des Plateformes

EVALUATION DU BUDGET ANNUEL DE LA PLATEFORME :

Evaluation du coût complet

Coûts de fonctionnement :

- Personnels CDD (catégorie; ETPT)
- Contrats de Maintenance
- Consommables (fluides, réactifs, logiciels,...)
- Petits équipements
- Missions, formation, veille technologique,...

Coûts d'infrastructure :

- Surface laboratoire (m²) :
- Surface bureaux (m²) :

Amortissement équipements :

- Type d'équipement :
- Coût d'achat de l'équipement :
- Durée de l'amortissement :
- Taux d'utilisation ou d'accueil en fonction de la capacité (sur la base de 240 jours-pannes/an) :

Personnels Permanents :

- Catégorie de personnel (catégorie; ETPT) :

Recettes

Subventions institutions :

- Organismes et montant annuel des subventions

Prestations

- académiques et industrielles

3. Valorisation & Visibilité des Plateformes

- **Améliorer la visibilité interne et externe des Plateformes**
 - Page web pour chaque Plateforme (pouvant être hébergé sur un site de laboratoire dans un premier temps)
 - Mettre à jour la listes des Plateformes sous l'onglet « recherches » « Laboratoires et plateformes » du site web de Lille1
 - Uniformiser la présentation (Nom de la Plateforme, Domaine d'activité, Nom et du responsable, Situation géographique et lien vers la page web...)
 - Actions de communication autour des Plateformes (CCI, entreprises, pôles, organismes...)
- **Valorisation des Plateformes**
 - Faire mention des Plateformes dans les publications (remerciements)
 - Référencement des publications scientifiques ou brevets utilisant les Plateformes
 - Développements méthodologiques originaux
 - Actions de formation des personnels, utilisateurs et étudiants
 - Mise en place de formations pour le secteur privé